

## ACTES DES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

### ARRETES DU GOUVERNEMENT OU DES MINISTRES

#### PRESIDENCE

ARRETE n° 695 CM du 18 juillet 1985 chargeant M. Jacques Denis Drollet de l'intérim du secrétariat général du gouvernement.

Le Président du gouvernement de la Polynésie française,  
Vu la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 84-1002 du 20 septembre 1984 portant création du secrétariat général du gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 16 CM du 21 septembre 1984 portant organisation du secrétariat général du gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 17 CM du 21 septembre 1984 portant nomination du secrétariat général du gouvernement ;

Vu les nécessités du service ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 17 juillet 1985,

Arrête :

Article 1er. — M. Jacques Denis Drollet, conseiller spécial auprès du Président du gouvernement, est chargé, cumulativement avec ses fonctions, de l'intérim du secrétariat général du gouvernement.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 18 juillet 1985.

Pour le Président absent :

Le vice-président,  
A. LEONTIEFF.

### VICE-PRESIDENCE, MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DU TOURISME, DE LA MER, DE L'INDUSTRIE, ET DU COMMERCE EXTERIEUR

Par arrêté n° 683 CM du 12 juillet 1985. — Est constaté au niveau de 177,9 l'indice des prix de détail à la consommation familiale pour le mois de juin 1985 (base 100 en décembre 1980).

## AVIS OFFICIELS

### SERVICE DU PERSONNEL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

#### AVIS DE CONCOURS N° 2 FI/PEL.ET

Le service de l'économie des transports recrute deux agents contractuels relevant des 3e et 4e catégories de la convention collective des agents non fonctionnaires de l'administration :

- 1 agent électricien de 3e catégorie, titulaire du brevet d'études professionnelles d'électrotechnique ; appelé à effectuer des missions sur les îles et atolls du territoire. Avoir des notions en électronique.

- 1 mécanicien/pompier de 4e catégorie, titulaire du CAP mécanicien, du brevet national de secourisme et du permis poids lourds ; affecté à l'aérodrome de Huahine. Avoir des notions en électricité auto.

Ces agents devront être âgés de moins de 40 ans, dégagés des obligations du service national et avoir une connaissance de la langue anglaise.

Les candidats devront se présenter au service du personnel et de la fonction publique, au 2e étage de l'immeuble Solari, avenue du Général de Gaulle, à Papeete, pour y retirer un dossier d'inscription.

Les candidatures seront reçues jusqu'au mercredi 31 juillet 1985 à 16 heures.

Papeete, le 12 juillet 1985.

Pour le ministre et par délégation :

Le chef du service du personnel  
et de la fonction publique. p.i.,

J.-P. BUISSON.

### EN VENTE A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE (liste non limitative)

#### RECUEIL DE TEXTES

des Contributions Directes et Taxes Assimilées

Prix : 3.500 francs

(Edition mise à jour au 1er janvier 1985)

#### COMPTE DEFINITIF

Année 1982

Prix : 2.400 francs

#### AFFICHE

Avis portant interdiction de consommation de toutes  
boissons alcoolisées.

Prix : 120 francs.

#### CODE DE LA MER

(en langue tahitienne)

Prix : 320 francs.

#### CODE DES DOUANES

Prix : 330 francs.

#### NOMENCLATURE GENERALE DES ACTES PROFESSIONNELS

des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes,  
Chirurgiens-Dentistes et Sages-Femmes  
(Arrêté n° 200 AA/S du 29 janvier 1969)

Prix : 250 francs.